

Fiche technique

Création d'un Pôle départemental de contrôle sur pièces des particuliers à Tours

1- Objectifs poursuivis par le projet

La direction départementale des finances publiques d'Indre-et-Loire s'est engagée dans une démarche de restructuration de son réseau territorial, visant à adapter son organisation et ses méthodes de travail afin d'en optimiser et d'en sécuriser le fonctionnement, en rendant le meilleur service à ses usagers et partenaires.

Cette démarche d'amélioration de la qualité de service, engagée lors de la création des SIP et des SIE, se poursuit par de nouveaux regroupements de structures.

S'agissant du contrôle sur pièces des particuliers, une note du bureau CF1 a défini, le 16 janvier 2008, les orientations nationales de cette mission pour l'accomplissement de laquelle une boîte à outils du CSP des particuliers a été mise à la disposition des agents.

En fonction de son tissu et des contraintes locales, le directeur peut organiser ses services et spécialiser des agents POUR cette mission.

A cet effet, trois niveaux d'implication des structures dans le CSP des particuliers peuvent être globalement distingués :

- les secteurs d'assiette effectuent le CSP de régularisation ;
- les cellules CSP, au sein des SIP, se spécialisent sur le CSP d'initiative ;
- des structures spécialisées peuvent être créées, hors des SIP, pour assurer le CSP le plus technique (CSP d'initiative technique, DFE, etc.).

Mises en place au 1er novembre 2008 et créées au TAGERFIP au 1er janvier 2009, les trois cellules CSP attachées aux SIP de Loches, Amboise et Chinon ne permettent plus, dans leur structure actuelle, de répondre de manière optimale aux attentes en termes d'animation, de mutualisation, de soutien et de couverture du tissu fiscal.

Il est donc envisagé de détacher les cellules CSP des trois SIP et de les rattacher à la cellule CSP des particuliers de Tours créée le 1er janvier 2015, qui est placée sous la responsabilité d'un cadre dédié, dont la dénomination sera « Pôle départemental de contrôle sur pièces des particuliers », installé sur le site de Tours Champ Girault.

Outre la qualité de service, cette opération a pour objectif l'amélioration du pilotage et de l'animation de la mission de contrôle sur pièces des particuliers, ainsi que des conditions de travail des agents, la réunion en un même site et sous un pilotage unique favorisant la mutualisation des compétences et la dynamique de groupe.

2- Démarche poursuivie pour préparer l'opération

a) La création de groupes de travail associant direction et structures et de réunions entre les responsables de structures et les équipes concernées

Le 19 mai 2015, une réunion de travail composée des responsables de divisions métiers et transverse, d'une part, et de structures concernées par les restructurations, d'autre part, a été organisé pour examiner la méthode de préparation des opérations de restructuration.

Des réunions formelles et informelles avec l'ensemble des équipes seront organisées pour communiquer toutes les informations nécessaires et recueillir les remarques des agents.

b) L'association des représentants du personnel en CHSCT

Un groupe de travail du CHSCT, consacré aux restructurations, s'est réuni afin de déterminer le périmètre de l'étude d'impact préalable à chacune des opérations de restructuration et d'élaborer une fiche synthétisant les différents points de l'étude et les réponses devant être apportées aux questions que celle-ci soulève.

La fiche d'étude d'impact sera présentée au CHSCT pour information le 26 juin prochain. Après enrichissement de l'étude, le CHSCT sera consulté à l'automne sur le projet de restructuration.

3- L'organisation du Pôle CSP départemental au 1er septembre 2016

La nouvelle structure aura compétence sur tout le département.
Le nombre d'emplois n'est pas déterminé et est en cours d'étude.

4- L'organisation immobilière

Le Pôle départemental de CSP des particuliers sera installé au 7ème étage du CDFP de Tours, étage où, dans un but d'échanges et de mutualisation, seront réunis les services dédiés au CSP : PCR, Pôle CSP et PCE.

5- Date d'effet

La mise en place du Pôle départemental de CSP des particuliers à Tours prendra effet au 1er septembre 2016.